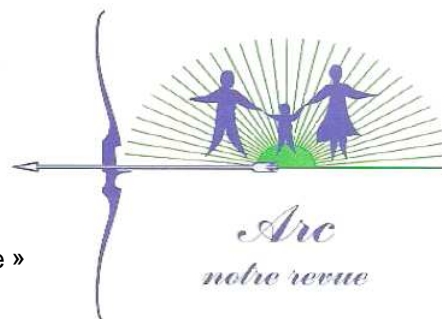


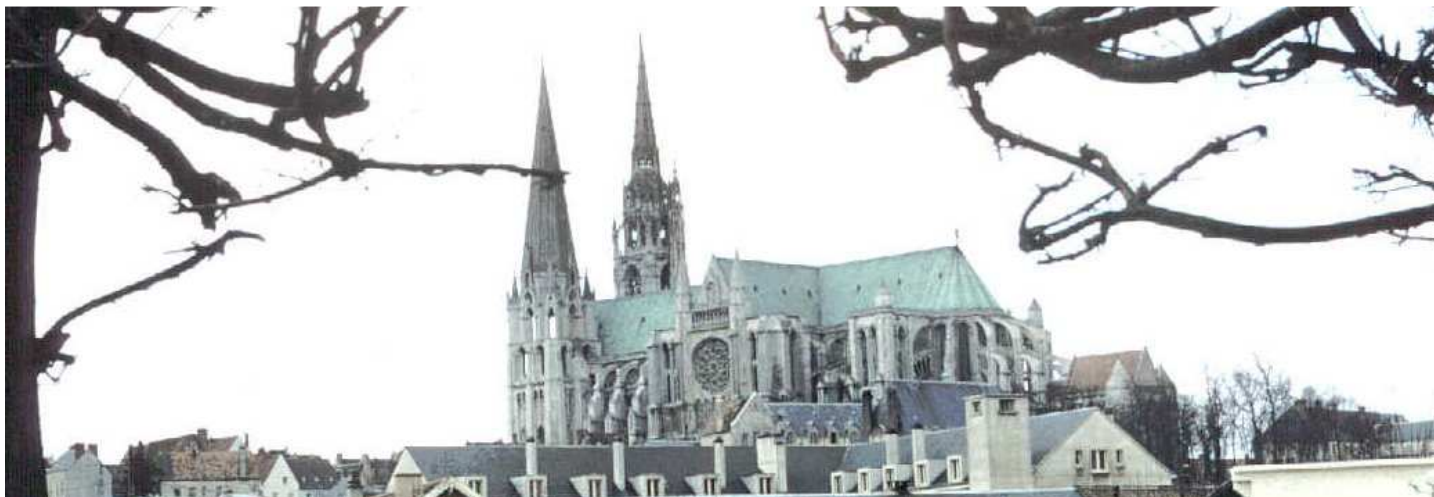
UNION FÉDÉRATIVE NATIONALE
DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL
ET ASSISTANTES MATERNELLES

« Enregistré sous le n° 11754089075 auprès du Préfet de région d'Ile de France »



RENCONTRE NATIONALE DE CHARTRES (28) **11 et 12 octobre 2008**

La Cité des Entrepreneurs, 5 bis av. Marcel Proust – 28000 CHARTRES



L'Union Fédérative Nationale des Associations
de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles (UFNAFAAM),
avec le concours de l'A.F.A.A.M. CHARTRES et sa région
Organise un week-end de réflexion sur le thème :

***LA VIOLENCE EST-ELLE INELUCTABLE ?
DE L'INADAPTATION A LA VIOLENCE.***



A.F.A.A.M.
CHARTRES
et sa
région



INSCRIPTIONS avant le : **11 septembre 2008**

Pour tous renseignements :

Madame MER Françoise, 14 rue Robert Schumann – 28260 ANET
Tél. : 02.37.41.46.25, Fax : 04.93.58.54.59, Portable : 06.65.42.13.26.

Bulletin d'inscription et règlement à envoyer à :

Madame GUILLEMAIN Simonne, 22 rue de Tourraine – 28300 MAINVILLIERS
Tél. : 02.37.21.06.20, Fax : 04.93.58.54.59, Portable : 06.83.39.43.54, E-mail : simonne.g.afaam28@voila.fr

PROGRAMME

Samedi 11 octobre 2008

- 9h00 : ACCUEIL et EMMARGEMENT – PRESENTATION.
- 10h00 à 12h00 : **LA RICHESSE D'UNE SOCIETE MIXTE**
par Mme Joëlle BORDET, sociologue.
- 14h00 à 16h00 : **INADAPTATION PRECOCE « UNE CHIMERE OU UNE REALITE »**
par M-J. LADSOUS, éducateur.
- 16h30 à 18h30 : **C'EST QUOI UN ADO ?**
par M CHAMBRY, pédopsychiatre.

Dimanche 12 octobre 2008

Ateliers de 9h00 à 12h30

- Atelier 1 : **INADAPTATION N'EST PAS SYNONYME DE VIOLENCE** (tout accueil)
par M. Jean-François MIGNARD : formateur du SCOPADOS.
- Atelier 2 : **LES PETITES VIOLENCES ORDINAIRES FAITES A L'ENFANT** (assistants maternels)
par Mme SCHUHL, rédactrice en chef de métier de la petite enfance.
- Atelier 3 : **SECRET PROFESSIONNEL, ET DEVOIR DE PROTECTION** (tout accueil)
par Mme Jeanne CAPPODANO, juriste.
- Atelier 4 : **LA SYNERGIE, UNE REPOSE AUX DERIVES** (assistants familiaux)
par M. Jean-Yves BESSON, formateur en gestion des conflits.
- Atelier 5 : **LES ENFANTS AGRESSIFS** (assistants maternels)
par Madame VOGEL.

MOYENS D'ACCES

- Accès ROUTIER :
- RN 10 depuis Paris, Tours et le sud-ouest
- RN 23 depuis la Bretagne
- RN 154 depuis Rouen et Orléans
- Accès AUTOROUTIER : - A 11, sortie Chartres centre
- Réseau FERROVIAIRE : - 33 liaisons quotidiennes au départ de la gare Paris-Montparnasse
- 12 liaisons quotidiennes avec Le Mans
- navette à la gare de Chartres à partir de 18h le vendredi.
- Réseau AERIEN :
- Paris, aéroport d'Orly : 75 km
- Paris, aéroport de Roissy-Charles de Gaulle : 120 km
- Tours, aéroport Val de Loire : 140 km

REGLEMENT INTERIEUR

1 – CONTENU

Le contenu de la RENCONTRE NATIONALE est défini dans le programme ci avant. Toutefois, les organisateurs se réservent le droit de modifier le contenu de ce programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

2 – INSCRIPTIONS/ANNULATIONS

L'inscription est individuelle. Le règlement des frais de participation est obligatoire pour toute inscription.

L'inscription n'est prise en compte que si elle est accompagnée du règlement correspondant à l'ordre de l'UFNAFAAM (un chèque pour les frais de participation + un chèque pour l'hébergement et restauration si nécessaire) ou de sa prise en charge par l'employeur. En fonction des possibilités, l'hébergement pourra être multiple entre stagiaires du même sexe.

Le nombre maximum d'inscription autorisé est fonction des capacités d'accueil local. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur

arrivée et au plus tard avant la date limite indiquée sur le présent document.

Toute annulation de réservation moins de 72 heures avant la Rencontre Nationale, sans justificatif médical, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

3 – PRESENCE

La Rencontre Nationale se déroule du samedi matin au dimanche midi. La présence des participants est obligatoire à toutes les conférences et à l'atelier choisi.

Une feuille d'émargement sera signée à l'entrée de la salle pour chaque participant.

Une attestation de présence, valant 10 heures de formation, sera remise à chaque participant en fin de congrès, après vérification des listes d'émargement.

VOTRE INSCRIPTION

Nom, prénom :

Association/Organisme : Département :

N° Association UFNAFAAM : | _ _ _ | | _ _ _ | | _ _ _ |

CHOIX DE L'ATELIER DU DIMANCHE :

VOTRE CHOIX :	atelier 1	atelier 2	atelier 3	atelier 4	atelier 5
Votre choix préférentiel*					
Votre deuxième choix*					

* cocher une seule case par ligne

FRAIS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE, actes de la Rencontre compris :

Frais de participation INDIVIDUEL x 35 € =	€
Frais de participation avec PRISE EN CHARGE du service ou de l'employeur x 50 € =	€
Montant total des frais d'inscription	=	€

Avez-vous fait une demande de prise en charge ? oui non

N° du chèque 1 :	Banque :	date :
------------------	----------	--------

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

FORFAITS jusqu'au dimanche midi inclus, ARRIVEES	Prix	Oui	Non	Participant(s)	Oui	Non	Accompagnant(s)
Vendredi avec repas	134 €						
Vendredi sans repas	113 €						
Samedi matin	87 €						

NB : possibilité pour l'accompagnant de déduire le repas de samedi midi, 21 € sur le prix du forfait

OPTIONS REPAS	Prix	Oui	Non	Participant(s)	Oui	Non	Accompagnant(s)
Samedi midi sans hébergement	21 €						
Samedi soir sans hébergement	25 €						
Dimanche midi (panier)	15 €						

NB : possibilité pour l'accompagnant de déduire le repas de samedi midi, 21 € sur le prix du forfait

FORFAITS :	€	OPTIONS :	€	TOTAL :	€
------------	---	-----------	---	---------	---

N° du chèque 1 :	Banque :	date :
N° du chèque 2 :	Banque :	date :

Voulez-vous une FACTURE ?

oui non

Vous êtes :

une femme

un couple

un homme

autres

PARTIE RESERVEE A L'UFNAFAAM

NUMERO INSCRIPTION UFNAFAAM

à compléter par l'association organisatrice